

Union

Départementale CGT du

Pas de Calais



63 rue René Lanoy – 62300 LENS – Tel 03 21 79 64 50

POUR

UNE MÉDECINE DE PROXIMITÉ UN ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS DES HOPITAUX PUBLICS, MATERNITÉS, DE PROXIMITÉ

CONTRE

LES DÉSERTS MÉDICAUX LES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

Plus d'un citoyen sur dix ne parvient pas à trouver un médecin traitant, huit millions vivent aujourd'hui dans un désert médical et cette situation intolérable est forte dans notre territoire.

La désertification médicale progresse.

Nous sommes en moyenne à 70 généralistes pour 100 000 habitants dans le bassin minier, pays d'Opale, Desvres, Samer.

On tombe seulement à 50 généralistes pour 100 000 habitants dans la communauté de communes des 7 Vallées, et 29 pour 100 000 habitants dans le pays de Lumbres.

Des rendez-vous à 15 jours voire 3 semaines et pratiquement plus de visite à domicile d'où le recours aux urgences directement. Sans médecin traitant pas de parcours de soins pour la Sécu et le patient paye tous les actes 70% au lieu de 30% environ.

De plus en plus de praticiens pratiquent les dépassements d'honoraires et proposent des paiements en plusieurs fois à leurs patients.

Les politiques gouvernementales ne cessent de dégrader la situation de nos hôpitaux. Il est temps de réagir !

Signez la pétition qui sera remise aux élu.es de la République, au Conseil Départementale et à l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France.

| NOM – PRENOM | DOMICILE | SIGNATURE |
|--------------|----------|-----------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |